

Nos chauves-souris

des voisines qu'on ne remarque pas mais qui comptent

On ne les voit pratiquement jamais. Elles sortent à la tombée de la nuit, traversent le ciel entre les toits, longent les haies et disparaissent avant même qu'on ait eu le temps de lever les yeux. Pourtant, elles sont bien là. Et contrairement à ce qu'on imagine encore trop souvent, elles ne sont ni dangereuses, ni envahissantes.

Le site de FRIbat, le groupe fribourgeois qui étudie et protège les chauves-souris, rappelle à quel point ces petits mammifères sont importants. Et fragiles aussi.

Un animal fascinant qu'on comprend mal

La chauve-souris est le seul mammifère capable de voler. Et contrairement à ce qu'on entend parfois, elle ne voit pas mal du tout. Simplement, elle utilise surtout l'écholocation : elle émet des ultrasons et analyse l'écho qui revient pour se repérer et capturer ses proies. Un système naturel d'une précision incroyable, que nous autres humains sommes bien incapables de reproduire sans technologie.

Dans le monde, il existe près de 1400 espèces de chauves-souris. En Suisse, on en compte environ 30, dont la majorité est présente dans notre canton. Ça représente une part importante de nos mammifères indigènes. Toutes sont protégées par la loi fédérale.

Chez nous, elles mangent exclusivement des insectes. Chaque nuit, une chauve-souris peut avaler jusqu'à un tiers de son poids en moustiques, papillons de nuit ou petits coléoptères. Elles participent donc à l'équilibre naturel, sans faire de bruit et sans rien demander en retour.

Une vie qui suit les saisons

Leur année est très rythmée. En hiver, elles hibernent. Pendant quatre à cinq mois, leur corps fonctionne au ralenti dans un endroit frais et calme :

une grotte, une cave, une fissure dans un rocher. Le moindre dérangement peut leur coûter cher, parce que chaque réveil consomme une énergie précieuse qu'elles ont stockée pour tenir tout l'hiver.

Au printemps, elles quittent leur refuge. Les femelles se regroupent alors en colonies pour mettre bas, souvent dans des combles ou sous des toitures. C'est là qu'elles donnent naissance généralement à un seul petit, après environ deux mois de gestation. Le bébé naît minuscule, sans poils et aveugle. Il dépend entièrement de sa mère. Mais la croissance est rapide : en quelques semaines à peine, il vole déjà. À la fin de l'été, il est capable de chasser seul. Certaines espèces migrent aussi sur de longues distances entre leurs quartiers d'été et leurs sites d'hibernation. On imagine mal ces petites bêtes parcourir des centaines de kilomètres, et pourtant elles le font.

Sous nos toits sans qu'on le sache

Beaucoup de chauves-souris utilisent les bâtiments comme gîtes. Un grenier tranquille, une petite ouverture sous les tuiles, une fissure dans une façade ancienne... pour elles, c'est parfait. La plupart du temps, leur présence passe inaperçue. On peut trouver quelques petites crottes au sol, parfois entendre un léger bruit le soir au moment du départ, mais rien de bien méchant. Rien qui justifie la peur ou le rejet qu'elles inspirent parfois.

Le problème survient souvent lors de rénovations. Isolation de toiture,

changement de charpente, fermeture d'ouvertures... sans le vouloir, on peut condamner un accès utilisé depuis des années par une colonie. Or ces sites sont essentiels pour elles. Elles y reviennent année après année, fidèles. C'est pourquoi il est vraiment recommandé de se renseigner avant des travaux importants, surtout dans des bâtiments anciens. Des spécialistes existent pour ça.

Des menaces bien récentes

Aujourd'hui, plus de la moitié des espèces suisses sont considérées comme menacées. Les causes sont multiples et malheureusement liées à nos modes de vie. D'abord, la disparition des gîtes, avec la rénovation des bâtiments anciens. Ensuite l'utilisation massive de pesticides, qui réduit drastiquement les insectes dont elles se nourrissent. L'agriculture intensive, la suppression des haies et des prairies naturelles compliquent aussi leurs déplacements et leur chasse.

La pollution lumineuse est un autre facteur important. Trop d'éclairage nocturne perturbe leurs trajets et modifie leur comportement. Certaines espèces évitent complètement les zones éclairées, ce qui les prive de territoires de chasse.

Bref, leur survie dépend en grande partie de nos choix d'aménagement. C'est un peu notre responsabilité.



Oreillard roux © National Geographic

Si vous trouvez une chauve-souris

Il arrive qu'on en découvre une au sol, parfois affaiblie ou désorientée. Inutile de paniquer : elle ne va pas vous attaquer, elle est bien trop fragile. En revanche, il ne faut pas la manipuler à mains nues, par précaution élémentaire. Si l'animal semble blessé ou incapable de repartir, on peut le placer délicatement dans une petite boîte en carton, avec un chiffon au fond et



Nichoir © France Bleu

quelques trous pour l'air. Ensuite, on contacte des spécialistes. Les conseils et contacts sont disponibles via FRIbat. Même un animal mort peut fournir des informations utiles pour le suivi des espèces. Ça vaut le coup de le signaler.

Chacun peut faire quelque chose à son échelle

Protéger les chauves-souris, ce n'est pas réservé aux biologistes ou aux naturalistes. Nous, simples habitants, on peut agir à notre niveau.

Par exemple, limiter l'usage de pesticides au jardin : c'est bon à la fois pour elles et pour nous. Éviter un éclairage extérieur excessif, laisser les coins sombres. Préserver les vieux arbres qui ont des cavités. On peut aussi installer des nichoirs spécialement conçus pour elles : une alternative utile quand les bâtiments ou les arbres ne leur offrent plus assez d'abris. Ces gîtes artificiels leur permettent de se reposer, de mettre bas et de contribuer à la régulation naturelle des insectes. Un plan est disponible sur le site de FRIbat.

Accepter la présence d'une colonie quand elle ne pose pas de problème majeur, et signaler les colonies aux spécialistes, pour améliorer les connaissances. Ce sont certes de petits gestes, mais qui comptent.

Franco de Andrea

Infos

www.fribat.org

* texte rédigé avec l'aide de l'IA



Pipistrelle commune © Gilles San Martin